COMMUNE DE VILLEMATIER - 31 - Budget COMMUNAL (414)	CA	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	7
VUE D'ENSEMBLE	A1	7

EXECUTION DU BUDGET

		0				
		DEPI	ENSES	REC	CETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	473 133,14		695 723,41	
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	146 258,25		460 911,36	
			+ . +			
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	C (si c	léficit)	l (si e	558 886,18 xcédent)	
2018	Report en section d'investissement (001)	D (si d	léficit)	J (si e	309 294,16 xcédent)	
	=				=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	619 391,39	= G+H+I+J	2 024 815,11	
		-				
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00	
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00	
2020 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F	0,00	= K+L	0,00	
	Section de fonctionnement	= A+C+E	473 133,14	= G+I+K	1 254 609,59	
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	146 258,25	= H+J+L	770 205,52	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+	619 391,39 F	= G+H+l+J+K	2 024 815,11 +L	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

	VOL D ENGLINDEL AT							
FONCTIONNEMENT								
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 389 673,22	858 196,77					
	+	+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00					
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)					
T		0,00	531 476,45					
	=	=	=					
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 389 673,22	1 389 673,22					
INVESTISSEMENT								
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 424 638,59	800 691,32					
+		+	+					
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00					
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)					
s	(2)	0,00	623 947,27					
F	=	=	=					
	TOTAL DE LA SECTION	1 424 638,59	1 424 638,59					

TOTAL

1 424 638,59

2 814 311.81

1 424 638,59

2 814 311,81

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.